

CHARTRE DE L'ASSOCIATION MOTS SUR MESURE

PREAMBULE

Les fondatrices de l'association **Mots sur mesure** se sont fédérées avec conviction par amour du métier, de l'écrit et du service. Elles s'engagent à assurer la pérennisation et l'expansion de leur pratique et de leur coopération. Leur mission est de produire des *mots sur mesure*.

OBJECTIF

En devenant partenaires, les membres de Mots sur mesure ont pour objectif d'offrir à leur clientèle une qualité optimale de services.

Chacun des membres s'engage à perfectionner ses savoir-faire, à actualiser ses connaissances et à les partager avec les autres adhérents, pour créer les conditions d'une formation continue au sein de Mots sur mesure.

OBLIGATIONS CONFRATERNELLES

Les membres de Mots sur mesure sont solidaires entre eux. Ce sont des partenaires qui se doivent soutien et conseils.

Les membres de Mots sur mesure se comportent en apporteurs d'affaires les uns pour les autres. Ils s'engagent à faire appel en priorité à un des membres de l'association :

- lorsque l'enjeu de la prestation le justifie ;
- en cas de surcharge ponctuelle de travail dans leur propre activité.

En cas de défaillance de l'un des membres en cours de prestation (maladie, accident, problème familial...), le relais doit être pris par un autre membre afin de finaliser la commande du client.

PRESTATIONS

Les membres de Mots sur mesure refusent toute intervention qui contrevient aux dispositions légales en vigueur ou aux termes de la présente charte.

Les membres de Mots sur mesure s'engagent à respecter :

- l'interdiction qui leur est faite par la loi de dispenser du conseil notarial, comptable ou juridique ;
- la politique de tarifs telle que définie par l'association ;
- une transparence totale auprès des membres du conseil d'administration et des garants sur l'exercice de leur activité ;
- toute clause de confidentialité propre aux travaux qui leur sont confiés.

RAPPEL

Il est rappelé que les membres de Mots sur mesure, qui s'engagent à respecter cette présente charte, sont par ailleurs signataires de la charte du Groupement des écrivains conseils® dont ils sont tous adhérents.

« Un écrit de qualité est un texte rédigé de manière opportune et explicite, utilisant un vocabulaire et un style adaptés au contexte, rigoureusement respectueux des règles grammaticales et typographiques et harmonieusement mis en page.

Lorsqu'il est composé par un écrivain conseil®, sa forme et son fond doivent être conformes aux attentes du client et aider celui-ci à atteindre ses objectifs. » (In Procédure de Certification du GREC)

L'adhésion à Mots sur mesure implique l'acceptation formelle de chaque engagement de cette charte.

Tout manquement à un seul ou à plusieurs d'entre eux sera sanctionné par l'exclusion.